



## Compte-rendu réunion de conseil municipal du 07 nov 2022 à 20h30

### Lieu : salle des fêtes

Etaient présents : M CHEVAUCHER Guy - M BLAVETTE Philippe - M GERVAIS Gilles - M ROYEAU Freddy - M POURIOT Frédéric - M PELOIS Thierry - M RICHARD Philippe- Mme TUFFIER Audrey- Mme PILET Nadine

Excusés :

Pouvoir : - Mme CAILLEAU Aurélie pouvoir à Guy Chevaucher

Absents :

- Mme ZEGAR Laurence

1 Nomination d'un secrétaire de séance :

Philippe Blavette est nommé.

2 Approbation du compte rendu de la réunion du 22 sept 2022.

Le conseil vote à l'unanimité 10 voix.

3 Le recensement a lieu dans notre commune cette année. Il est nécessaire de délibérer sur les indemnités qui seront attribuées à l'agent recenseur. Il a été arrêté, un forfait de 517€ avec un dédommagement déplacements de 92.14€. Vote du conseil : 10 voix pour

4 Toujours pour le recensement, le conseil délibère et valide que N. Contré sera la coordinatrice pour ce recensement. Vote du conseil : 10 voix pour

5 Comme vous le savez il y a un repas pour les aînés du village, le conseil délibère et valide le prix du repas à 34€ par personne. Vote du conseil : 10 voix pour

6 Informations sur les projets en cours :

6-1 Salle des fêtes : Les plans, dans leur définition proposés par l'architecte, ont été validés par le conseil municipal avec quelques remarques mineures, vote du conseil : 10 voix, et j'ai demandé suite à cette validation le chiffrage de l'ensemble de cette modification.

6-2 Numérotation des maisons hors bourg ainsi que noms des routes : maintenant le dossier est validé par la commune ainsi que par la poste, responsable du projet. Nous avons besoin de valider suite à un décret d'état datant de février 2022 la nécessité de réaliser une certification sur la base adresse locale pour un montant de 1080€ TTC. Après avoir délibéré, le conseil valide cette certification : vote : 1 contre, 3 abstentions, 6 pour

6-3 L'église : Toujours un peu long, les sujets touchants aux monuments historiques. Pour l'instant, de nouvelles rencontres avec l'ABF sont prévues, suite à une réunion à la Ferté Bernard, pour valider les différentes options. Lors d'un prochain conseil, je reviendrai vers vous pour confirmer ce qui est déjà décidé.

6-4 Peinture extérieure bâtiment mairie : le devis B Dubuisson-Lechêne est retenu, car le moins cher, pour 6705,68€ TTC. Ces travaux seront réalisés au printemps 2023.

Nota : La fenêtre extérieure montant au grenier a été changée cette semaine et le pignon a été enduit comme prévu.

6-5 Espace des rosiers :

Rien à ajouter, toujours en attente

6-6 Espace Saint Sulpice

Rien à ajouter, toujours en attente

7 Il nous est demandé de valider la convention d'adhésion au dispositif de toute discrimination (morale sexuelle sexiste...). Après délibération le conseil vote : 10 voix pour

8 Une décision modificative est nécessaire pour le virement de crédit, afin d'honorer la facture EDF de la station par manque de crédit, suite à une réparation imprévue sur le circuit d'eau. Après délibération, le conseil vote : 10 voix pour

9 Décisions modificatives pour les factures suivantes:

- Pour le société Ginger 900€ TTC (analyse du sol pour la vente du terrain vendu, obligation vendeur). Après délibération le conseil vote : 10 voix pour

- Pour la facture de Barbier, géomètre, 2250€, coût du bornage du terrain vendu. Après délibération le conseil vote : 10 voix pour

Nota : ces 2 factures seront à déduire du prix de vente du terrain.

- Pour la facture Berger Levrault de 1269€ (contrat de suivi et de mise à niveau informatique) qui n'a pas été payée en 2020. Cela s'appelle un loupé, après délibération le conseil vote : 10 voix pour

10 France services va devenir une compétence Comcom, et on nous demande de délibérer afin de valider cette proposition. Après délibération le conseil vote : 10 voix pour

Nota : France Services sera un service rendu à la population par la possibilité de rencontrer un conseiller des différentes administrations (caf, allocation, sécurité sociale...) à travers la Comcom. Il y aura une permanence à la Chapelle du bois rapidement. Le coût restant à charge pour la Comcom est de 27000€

11 Après avoir délibéré et pris connaissance des différents rapports d'activité de la Comcom 2019 2020 2021, le conseil les approuve 10 voix pour.

12 Actuellement, une commission Comcom travaille sur une CTG (convention territoriale globale) avec la Caf. Après présentation des sujets traités et plus particulièrement sur la problématique des gardes d'enfants sur le territoire, le conseil municipal délibère et valide que cette commission doit continuer pour aboutir à une signature de la CTG au printemps prochain. Après délibération le conseil vote : 10 voix pour

13 Pour simplifier l'utilisation de certains points concernant l'utilisation de l'espace souvenir, il sera établi un règlement cimetière.

Nota : Il y a un trou dans une allée du cimetière, celui sera bouché rapidement après validation du devis Fontaine pour la somme de 878.73HT. 10 voix pour

14 Familles rurales de la Chapelle du bois fait appel des coûts concernant les enfants du village qui ont utilisé cette offre de loisirs et de garde pendant les vacances d'été 2021. Cela s'élève à 333,25€, après délibération le conseil vote : 10 voix pour

15 Dates à retenir qui n'ont pas changées

Le 11 novembre repas des anciens

Le 07 janvier vœux 2023

Questions diverses :

Sans

La date de la prochaine réunion :

**Lundi 09 Janvier 2023 à 20h 30 salle des fêtes**

CHEVAUCHER Guy		BLAVETTE Philippe	
PELOIS Thierry		CAILLEAU Aurélie	Pouvoir à Guy Chevaucher
PILET Nadine		TUFFIER Audrey	
ZEGAR Laurence	Absente	GERVAIS Gilles	
POURRIOT Frédéric		RICHARD Philippe	
ROYEAU Freddy			

La séance a été levée à 23 h